

CAP du 8 octobre 2009

Accès au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle 5)

CONDITIONS DE FAIT ANNEE 2009

Promouvables statutairement	51
Nombre de postes plan de qualification 2009	14
<p>Conditions statutaires : 5ème échelon minimum d'AA1ère classe ET 6 ans minimum de services effectifs en échelle 4 au 31/12/2008 (+dispositif de repêchage article 12 du décret du 27/11/2006)</p> <p>Conditions de fait 2009:</p> <p>Sont promouvables à l'ancienneté les AA1 (échelle 4) : classés au 9ème, 10ème et 11ème échelon au 31/12/2009 classés au 8ème échelon au 31/12/2009 ET âgés de 46 ans au 31/12/2009</p> <p>Sont promouvables au choix les AA1 (échelle 4) : classés au 8ème échelon au 31/12/2009 ET agés de moins de 46 ans au 31/12/2009 classés au 5ème 6ème et 7ème échelon au 31/12/2008 sans condition d'âge</p>	Répartition des postes
	8
	6
	14